L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 9 SEPTEMBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 9 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux magasins Nos 108 et 110 de la rue des Magasins, — faïence et verrerie.

Par Vincent & Co.—Marchandises sèches étrangères et américaines.

Par E. Roger & Co., au No 45 de la rue Decatur bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leurs salles de vente rue Magazine, habillements de saison, articles de toilette, chapeaux, &c.

Faïence et verrerie. — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Les indépendants et l'élection en Californie.

Nous avons certes lieu de nous féliciter de l'éclatante victoire démocratique remportée dans l'élection récente en Californie, car elle indique un revirement complet d'opinion dans cet Etat depuis 1872 et 1873. En 1872, la majorité de Grant sur Greeley avait été dans cet Etat de treize à quatorze mille voix, et en 1873 le vote démocratique avait considérablement diminué.

Mais ce qui doit être le plus remarqué dans le résultat du récent scrutin en Californie, c'est l'échec du parti indépendant.

Les partisans de la formation d'un tiers-parti avaient fondé les plus grandes espérances sur le mouvement inauguré en Californie sous les auspices du sénateur Booth, personnage influent et qu'avait mis en relief sa rupture au Sénat des Etats-Unis avec le parti de l'administration.

On semblait croire que la Californie était l'Etat qui offrait les conditions les plus favorables à la création d'un parti indépendant et le mouvement avait été lancé avec énergie et bien soutenu par les meneurs. Le résultat est venu, néanmoins, tromper les espérances des indépendants.

Les démocrates ont élu le gouverneur et tous les fonctionnaires d'Etat, tous les membres du Congrès, une majorité considérable de la législature, le maire et huit superviseurs de San Francisco, tandis que les indépendants battus dans tous les districts pour le Congrès, n'ont réussi à élire dans la ville, qui était leur place forte, que quatre superviseurs et quelques employés.

La force relative des partis dans l'Etat est indiquée par les résultats partiels connus à la date du 5 août pour le poste de gouverneur :

Irwin (dém.)	43,000
Phelps (rép.)	26,000
Bidwell (ind.)	18,000

Les votes donnés aux candidats indépendants comprennent évidemment un plus grand nombre de voix républicaines que de voix démocratiques. Mais les indépendants n'ont pas réussi à faire disparaître les républicains de l'arène et ceux-ci sont restés plus nombreux qu'eux.

C'est là toute la philosophie du mouvement et il n'y a pas de quoi inquiéter ceux qui ne voient le salut du pays que dans le triomphe des démocrates aux élections de 1876.

S'il se forme un tiers parti dans l'Union, ce parti ne fera que diviser les forces des républicains et assurer le succès des candidats de la démocratie nationale. Que les républicains repentants, libéraux ou autres, qui se sont séparés du parti de l'administration, mais qui ne peuvent se décider à s'enrôler sous la bannière démocratique, s'organisent en parti indépendant, nous n'y voyons qu'un médiocre inconvénient. Mais il ne faut pas que les conservateurs qui ont toujours été opposés au radicalisme et à Grant, se laissent séduire par le titre ou le programme d'un tiers parti et retirent leurs voix aux candidats démocrates, car alors ils travailleraient évidemment dans l'intérêt des candidats républicains.

Les vieux griefs des whigs contre l'ancien parti démocrate, n'existent plus aujourd'hui et c'est vainement que les organes républicains cherchent à les faire revivre par des appels aux souvenirs du passé. Parmi les chefs les plus éminents du parti démocrate au Sud, nous voyons figurer actuellement les citoyens qui étaient à la tête du parti whig avant la guerre.

Que les républicains honnêtes, au Nord, forment un tiers parti, cela se conçoit. Mais, au Sud, où les républicains blancs honnêtes peuvent être comptés et sont si peu nombreux, il n'y a pas d'éléments pour former un tiers parti.

Ceux qui tenteraient de diviser les conservateurs, sous le prétexte de former un parti indépendant, ne seraient, en réalité, que des traîtres à la cause conservatrice, des alliés secrets des carpet-baggers et des exploiteurs du peuple.

Nous comptons que tous les conservateurs auront le bon sens de le comprendre et qu'ils ne se laisseront égarer ni par les sophismes des soi-disant libéraux ni par les promesses menteuses de réforme des radicaux qui occupent le pouvoir. Il nous faut extirper le radicalisme jusque dans ses racines et non nous contenter du sacrifice de quelques-unes de ses branches pourries.

Le Bureau de Santé, l'acide phénique et le Conseil de ville.

Les aspersions d'acide phénique ayant continué sur une grande échelle dans le Second district, bien que plusieurs journaux eussent annoncé que le Bureau de santé avait ordonné de les cesser, nous sommes allés à la source et nous avons appris que la motion du Dr Le Monnier, en faveur de la suspension des aspersions, au lieu d'avoir été adoptée comme nous l'avions annoncé, avait été rejetée. Le Dr Gandet est le seul qui ait soutenu la motion. Le Dr Smythe, qui s'était prononcé contre l'efficacité de l'emploi de l'acide phénique, n'a pas eu le courage de son opinion. Voilà pourquoi les habitants du Second district continuent à être empestés avec l'infection de cet acide carbolique ou plutôt diabolique.

C'est la ville qui paie pour cet empoisonnement autoritaire de ses habitants, et les administrateurs municipaux ont endossé les comptes présentés sans mot dire. Mr. Bouny est le seul qui ait tenté une démarche infructueuse à ce sujet.

Nous n'avons pas encore jusqu'ici rencontré un seul médecin qui approuve le procédé du bureau de santé, et nous en avons vu plusieurs qui affirment que l'odeur infecte dont l'atmosphère est empoisonnée, a causé de sérieuses indispositions. Nous avons fait notre devoir de chroniqueur. Ne se trouvera-t-il pas parmi les citoyens quelqu'un pour attacher le grelot.... soit d'une protestation des habitants des districts empestés, soit d'un bon procès contre les auteurs de cette infection systématique?

L'OPPOSITION AU TROISIÈME TERME.—Le *Courrier des Etats-Unis* parlant des élections de la Californie relève un incident significatif.

Le comté d'Almeida, qui se trouve sur la rive de la baie opposée à San Francisco, a toujours été le quartier général du parti républicain en Californie. Or, ce comté a donné cette année 1,000 voix de majorité aux démocrates, et le vote a été déposé dans plusieurs districts aux cris de: *Pas de troisième terme!* Il serait hasardeux d'affirmer que sans la préoccupation du troisième terme les élections eussent été républicaines; cependant il est certain qu'elle a eu quelque influence, et le seul fait qu'elle existe et qu'elle s'est manifestée hautement est suffisamment significatif et doit donner à réfléchir aux républicains. Ils espèrent, il est vrai, que dans des circonstances données, la candidature grantiste pourrait rallier plus de suffrages qu'elle n'en aliénerait; mais les éventualités sur lesquelles ils comptent sont extrêmement aléatoires, et il y a de grandes probabilités qu'ils seront déçus.

Une créance à rejeter par le Bureau de Liquidation.

Une compagnie new-yorkaise qui s'intitule "N. Y. Guaranty and Indemnity Co." demande à la Cour Supérieure (juge Hawkins) un mandamus pour contraindre le Bureau de Liquidation à convertir en nouveaux bons de l'Etat, 250 Bons de $1000 chacun, émis par l'ex-gouverneur Warmoth en faveur de la compagnie du Canal du Mississippi et du Golfe du Mexique, en vertu de la loi 116 de 1869, approuvée le 8 mars.

L'affaire doit venir devant la Cour le 1er lundi de novembre prochain.

Nous protestons au nom des contribuables contre la conversion de ces Bons, qui ont une cause frauduleuse.

Le gouverneur Warmoth a émis au nom de l'Etat $600,000 de Bons en faveur de ce prétendu canal, qui n'a jamais été achevé et toute cette affaire n'a été qu'une indigne escroquerie commise au détriment de l'Etat.

La loi portait que les Bons devaient être émis par fractions de $120,000 après l'achèvement des travaux de chaque section. Or, il a été établi que Mr Warmoth avait livré $480,000 de bons avant l'exécution des travaux; il est vrai qu'il avait peut-être considéré comme partie du travail déjà fait un bayou naturel compris dans le tracé du canal.

En nous reportant à l'interrogatoire de Warmoth devant le comité congressionnel d'enquête de 1872 (page 370) nous voyons que le capital de la compagnie était de deux millions de dollars, mais que pas un cent n'avait encore été payé par les actionnaires. Warmoth a déclaré avoir pour cent mille piastres d'actions, mais, quand il a dit avoir souscrit pour ces actions en 1867, il a fait une fausse déclaration, car dans une lettre publiée par le *Republican*, le Dr Noyes, président de la compagnie, a confessé lui avoir fait personnellement cadeau de ces actions, don qui n'explique que trop la remise anticipée des bons.

L'historique de cette compagnie qui, plus tard, grâce encore à Warmoth, a obtenu la succession de la fameuse compagnie du canal de l'île au vaisseau, c'est-à-dire le bénéfice du contrat léonin de drainage, dont la ville supporte encore le fardeau, a été fait trop souvent pour qu'il soit nécessaire de le répéter.

Nous nous bornerons à dire que les Bons ont été émis en violation même des conditions de la loi et que l'Etat n'a reçu aucun équivalent pour cette dette. La remise des Bons a été le résultat d'un acte de vénalité, c'est-à-dire d'une fraude et les tiers porteurs ne peuvent invoquer leur bonne foi, car les titres n'ont jamais eu de force légale.

Il est à désirer que les citoyens s'entendent pour contester la conversion des créances de cette nature. Il y en a beaucoup, malheureusement, et puisque la loi donne à tout citoyen le droit de s'opposer à la conversion des Bons, ils doivent mettre à profit cette faculté. Nous serons prêts pour notre part, à fournir tous les éclaircissements sur cette affaire du canal du Golfe du Mexique lorsque le procès sera sur le point d'être plaidé.

L'EMPOISONNEMENT DES ENFANTS MIRE.—Des explications données par le *Donaldsonville Chief*, sur la mort des quatre enfants de Mr Dourado Mire, d'Ascension, nous devons conclure que ces enfants ont été empoisonnés, non par les dragées vermifuges qu'on leur a administrées, mais par des baies qu'ils avaient mangées dans les bois. Ils étaient revenus le mercredi tous les quatre des bois où ils étaient allés cueillir des muscatines et des fruits sauvages, et ils se plaignaient tous de violentes douleurs à l'estomac. C'est le lendemain matin à six heures, que leur mère imagina ne sachant que faire de leur administrer des dragées de santonine. Quatre heures après les enfants étaient plus malades et pris de vomissements.

Ils étaient très altérés, mais rejetaient l'eau qu'ils buvaient et vomissaient du sang. On ne put se procurer l'assistance d'aucun médecin et les quatre enfants moururent les uns après les autres, la fille aînée, âgée de dix ans, le vendredi à 2 heures du matin, le fils aîné âgé de 12 1/2 à dix heures, la plus jeune fille âgée de 6 ans à midi et demie et le plus jeune garçon âgé de 8 ans le samedi à une heure après-midi. Les symptômes étaient les mêmes pour tous: des convulsions durant deux heures, suivies d'une heure de calme apparent et puis l'enfant passait tranquillement de vie à trépas.

L'une des dragées administrées provenait d'une bouteille portant le nom de Grimault et Cie., de Paris, et comme les autres adhéraient au verre, madame Mire ouvrit une bouteille de dragées Pelletier, de Lyon, et en retira sept dragées. Elle donna deux de ces huit bonbons à chacun de ses enfants.

On a envoyé à la Nouvelle-Orléans pour y être analysées deux des dragées qui restaient dans les bouteilles et nous saurons à quoi nous en tenir sur leur contenu. Mais la probabilité est que les dragées vermifuges, tout en convenant fort peu comme antidotes, n'ont joué qu'un rôle secondaire dans l'empoisonnement des enfants. En tout cas, l'administration d'un vermifuge a été une malheureuse idée. La santonine est une matière tirée du *semen contra*, médicament qui n'est usité que pour détruire les vers ascarides et elle ne pouvait être d'aucun secours dans le cas dont il s'agissait. Trop de parents ont la manie de donner des vermifuges à tout propos à leurs enfants, comme si c'était une panacée universelle.

UN OUVRAGE INTÉRESSANT.—Mr Thos. J. Spear, ancien encanteur et un des doyens de la profession, nous a fait voir hier un échantillon d'un très curieux ouvrage qu'il se propose de faire lithographier et d'exposer à l'exposition du centenaire à Philadelphie. Ce sera une espèce de panorama donnant la physionomie de la Nouvelle-Orléans ancienne et nouvelle. On y verra les façades de toutes les bâtisses principales des rues commerçantes de la ville, celles des rues de résidence les plus remarquables, les monuments publics et toutes les vieilles constructions qui datent de l'ancienne ville.

M. Spear recevra des souscriptions pour son ouvrage et il insérera sur les façades des magasins les noms de ceux des négociants et marchands qui voudront bien contribuer à la publication de son ouvrage en échange de ce qui sera pour eux une excellente annonce. L'idée de Mr Spear est ingénieuse, et les efforts laborieux que son exécution nécessitera, méritent d'être couronnés de succès.

LE STEAMER TRANSATLANTIQUE LA FRANCE. — La presse-associée de New York a négligé de nous annoncer l'arrivée au Hâvre du steamer transatlantique *La France*, parti de New York le 21 août. Nous avons donc hier emprunté aux journaux de New York la dépêche qui annonçait son arrivée au Hâvre dans la nuit du mardi au mercredi de la semaine dernière, après une traversée de dix jours. Quelques personnes ayant compris qu'il s'agissait du mardi au mercredi de cette semaine, nous avons cru devoir donner cette explication.

☞ Mr. Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, se félicite d'avoir réduit le prix de ses meubles. Il a écoulé une forte partie de son stock, et les acheteurs continuent à affluer à sa fabrique. On y trouve, à un bon marché vraiment exceptionnel, d'excellents meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

Un abonné nous transmet le texte d'une prétentieuse enseigne qui se voit rue Montmartre à la porte d'une marchande de corsets:

Je loge les superbes.
Je soutiens les faibles.
Je protége les affligés.
Rien, paraît-il, pour les absents.

TEMPERATURE.—8 Septembre 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	82	28
12 M.	93	34
3 P. M.	96	35
6 P. M.	89	32

UN ÉCHO DE LA FÊTE CHAMPÊTRE AU PROFIT DES INONDÉS.—Lorsque le comité des dames et des demoiselles a été formé avec madame Meyer Godchaux comme présidente et madame Antoine Alciator comme vice-présidente, Mr. E. Merilh président du comité d'organisation, annonça que des prix seraient décernés par le comité aux deux dames ou demoiselles qui auraient placé le plus de billets d'entrée aux Fair Grounds. Madame A. Alciator qui venait seconde sur la liste, ayant gracieusement renoncé à son droit, les deux prix revenaient à mesdemoiselles Antoinette Rouyer et Eva Adam. Les prix qui consistaient en deux jolis médaillons portant une inscription commémorative, ont été remis hier à ces deux demoiselles par Mr. E. Merilh, président du comité, assisté de Mr J. Desca, secrétaire, et d'un comité spécial composé de MM. A. Walsh, Jas et Dr Tonatre. Mr Merilh a accompagné la remise des médaillons de quelques paroles de remerciements appropriées à la circonstance. Hâtons-nous d'ajouter que pas une obole n'a été distraite du fonds de la Fête Champêtre pour l'achat des médaillons. L'offrande a été faite par les membres du comité.

Il ne reste plus maintenant qu'à disposer sous forme de tombola, des deux lots qui ont été abandonnés au profit de l'œuvre, le premier lot, une machine à coudre, par Mlle Eve Dablesteen, l'autre lot, une timbale d'argent, par un monsieur dont nous regrettons d'avoir oublié le nom. Une tombola de cent billets à une piastre ajoutera cent piastres au total déjà très beau des recettes de la Fête Champêtre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Toujours l'affaire Frilot et Larrieux.

Il faut que cette affaire devienne célèbre, et elle le deviendra par la ténacité des deux cours appelées à en juger. Mais le droit n'en décidera pas, suivant l'expression du juge Abell; il est à craindre qu'il ne baisse pavillon devant la puissance radicale qui a donné naissance à la Cour Supérieure, exploitée en ce moment par son premier et son second titulaire parfaitement coalisés contre le writ d'habeas corpus dans l'affaire Frilot et Larrieux.

En vertu de ce pouvoir de nouvelle création, les deux hommes poursuivis devaient être produits hier matin devant la Cour Supérieure. Il y avait beaucoup de monde dans la salle d'audience, car on s'attendait à de fiers débats des deux côtés. Le public assistant a donc manifesté une béatitude dramatique, lorsque le juge Hawkins a pris son siége à 11 heures. Mais cette béatitude a cessé à l'apparition du député-shérif Wurzberger qui s'est avancé vers la barre tout seul. On devinait ce qu'il avait à dire. Le juge Hawkins lui ayant demandé si John Larrieux et François Frilot avaient été arrêtés conformément au *rule* accordé hier pour mépris de Cour, Mr Wurzberger a répondu qu'on n'avait pu trouver ces deux hommes ni à leurs domiciles ni aux siéges de leurs affaires, mais qu'il espérait pouvoir exécuter le writ dans quelques jours.

Le juge, en conséquence, a dû remettre l'affaire et elle a été remise à mardi prochain. Là-dessus grand désappointement dans l'audience. Ce n'était ni plus ni moins qu'un spectacle manqué, sans certitude qu'il revienne jamais dans les mêmes conditions. D'ailleurs la curiosité qui est forcée d'attendre s'émousse et souvent elle est éteinte quand on la croit portée au comble.

Un trait de reconnaissance.

Joseph Braney (c.) a été enfermé au corps de garde du 7ème précinct, sur l'accusation d'avoir voulu massacrer une négresse nommée Emma Belle, au coin des rues Live-Oak et Antonia. On rapporte qu'Emma lui avait prêté la somme d'un nickel et qu'elle avait envoyé quelqu'un pour le réclamer peu de jours après. Braney le rendit mais se jugeant offensé il se transporta au domicile d'Emma et lui prouva sa reconnaissance en l'attaquant avec une hache qui l'a blessée à l'épaule et au bras. Cela confirme le proverbe: "donnez mais ne prêtez pas."

Bien volé.

Manuel Barière, cordonnier, a été arrêté au Marché Français et enfermé au corps de garde du quatrième précinct, sur l'accusation d'avoir eu en sa possession une montre d'or volée, sachant bien qu'elle avait été volée.

Incendie.

Hier matin, sur les trois heures le feu s'est déclaré dans la cuisine d'une maison-cottage au coin des rues Gasquet et Dorgenois, appartenant à Mme McGrath et occupée par elle comme magasin de groceries. La bâtisse et le contenu ont été entièrement détruits, mais la perte est couverte par une assurance de $800 sur la maison et de $300 sur les groceries et les meubles, à la compagnie mutuelle du Sun. L'alarme a été donnée à la boîte 126, au coin des rues Commune et Rocheblave.

Blessé par accident.

Mardi matin, entre 10 et 11 heures, un jeune homme du nom de Frank Semmes, qui se trouvait sur la Levée, en face de la plantation Labranche, à 9 milles au-dessous d'Alger, a été accidentellement blessé au côté droit par un coup de fusil tiré de l'autre côté du fleuve. Il a été transporté par ses amis chez lui à McDonoughville où un médecin a été appelé. On ignore qui a tiré ce coup de fusil.

Vols.

Jennie McCarthy, sur la plainte de Joséphine Joseph qui l'accuse de lui avoir volé un lot de vêtements, estimé $20, a été arrêtée rue Villeré et conduite à la station du 3e précinct.

Wm. Rand, cuisinier, sur la plainte de Thos. Donahue qui l'accuse de lui avoir volé 90 livres de café, a été arrêté place Congo et enfermé au corps de garde du 3e précinct.

Dans la nuit du mardi à mercredi, des voleurs sont entrés chez Mme Maylan, au coin des rues Short et Plum, à Carrollton, et ont enlevé 60 volailles. Le tout a disparu, et voleurs et volés.

Chas. Scott, déserteur du 19e régiment d'infanterie des E. U., a été trouvé au coin des rues Calliope et Magnolia, ayant en sa possession un lot de vieille ferraille dont il n'a pu rendre compte. Il a, par conséquent, été conduit à la station du second precinct, où il a été inscrit comme ayant en sa possession des objets supposés volés.

Frank Hero, jeune homme de couleur, âgé de 17 ans, a été arrêté hier matin, rue Broad, près la rue Gravier et conduit à la station centrale, sur l'accusation par William Collins d'avoir fait effraction pour entrer chez lui en plein jour avec des intentions de vol.

Mauvais tapageur.

James Long, pêcheur, a été arrêté à Milneburg, sur les bords du lac, et conduit à la station du cinquième precinct par l'officier O'Rourke qui l'accuse de troubler la paix en menaçant de tuer les gens.

Première Cour Municipale.

Manuel Gonzales et Julien Robert ont été traduits devant le juge Evans qui a renvoyé l'un devant la 1ere Cour de District et l'autre devant la Cour Supérieure Criminelle, et en attendant ils ont été requis de fournir chacun un cautionnement de $250. Julien Robert est accusé de porter des armes cachées, et tous deux sont accusés d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes.

Michael Sherman, accusé d'assaut et batterie par Mme Conroy, a été renvoyé devant la première cour de district, sous caution de $150.

Hôpital.

Un nommé James Ritchie, âgé de 47 ans, natif d'Ecosse, a été trouvé hier malade et dénué de tout secours au coin des rues Broad et Commune, et envoyé à l'hôpital.

Ont été également envoyés à l'hôpital un nommé Valentin Eatherin, âgé de 63 ans, ainsi qu'un autre homme qui n'a pu dire son nom, tous deux trouvés malades et sans ressources sur le steamer Willie, devant la rue de la Douane.

Le Bureau de conversion.

Ce bureau, conformément à l'appel du lieut-gouverneur, par interim, s'est réuni hier matin. Etaient présents, le lieut-gouv. Antoine, l'auditeur Clinton, le secrétaire d'Etat Deslonde, le trésorier Dubuclet. Pas de quorum. Le lieut-gouv. Antoine a été chargé de sommer l'orateur Estilette, et le bureau s'est ajourné à mercredi prochain. Les demandes, adressées au secrétaire, s'élevaient à $450,000.

Abus de confiance.

Hier soir, à 7 heures et demie, un nommé Henry Banelle, âgé de 35 ans, a été arrêté au coin des rues Bourgogne et St-Pierre, sur la plainte de John Lacoste qui l'accuse de détournement et d'abus de confiance. Banelle a été écroué au corps de garde de la place Jackson.

Accident.

Hier soir, quand le char de la ligne Esplanade et Levée passait au coin des rues Conti et Peters, le mulet a glissé et s'est abattu. Jusques là point de mal. Mais le cocher n'ayant pas eu le temps d'arrêter le char, une des roues a heurté le malheureux mulet qui a eu la jambe gauche cassée.

$250,000 de bons contestés.

La compagnie d'indemnité et de garantie de New York vient d'obtenir de la cour supérieure de district un mandamus dirigé contre le Bureau de Conversion pour le forcer à recevoir $250,000 de bons de la compagnie du Canal et du golfe du Mexique et à donner en échange des bons consolidés de l'Etat de la Louisiane suivant les clauses de l'acte No 3 approuvé le 4 janvier 1874. Ces bons furent émis en vertu de l'acte No 116 de 1869, intitulé "acte assurant l'assistance de l'Etat dans la construction d'un canal du Mississippi au golfe du Mexique," lequel acte fut approuvé le 8 mars 1869.

Cette somme de $250,000 est certainement perdue, mais elle fut votée avant l'amendement constitutionnel limitant la dette de l'Etat à 25 millions, et il nous paraît assez difficile qu'elle soit repoussée par la Cour, à moins cependant qu'elle n'ait été payée qu'après 1870, année où l'amendement fut ratifié par le peuple. Mais les travaux ont dû constituer pour la compagnie son droit aux bons ou à une partie des bons à mesure qu'ils étaient exécutés.

L'affaire du mandamus a été fixée du reste au premier lundi de novembre. Le Bureau de conversion sera admis ce jour là à faire valoir ses raisons devant la Cour. Si la cour les rejette, alors le mandamus deviendra définitif. Il y aurait une raison péremptoire pour refuser de convertir ces bons, c'est la raison de fraude, car tout a été fraude et collusion dans cette abominable conception qui oblige aujourd'hui beaucoup de contribuables à payer en taxes pour dix fois plus que leurs propriétés ne valent.

La pompe de McPherson.

Voici une pompe réellement extraordinaire, et qui peut tirer 350 gallons d'eau par minute, avec un appareil qui ne pèse pas plus de 750 livres. Une pompe plus large pourrait tirer 50,000 gallons par minute. Elle est incomparable pour les mines, les carrières et pour remplir les réservoirs des chemins de fer. Elle a été éprouvée maintes fois et elle a toujours dépassé toute attente avec une très faible dépense de vapeur. Sa construction est des plus simples, son action est des plus certaines, ne manquant jamais de produire le vide autant du moins que cela est possible avec la vapeur.

Les services qu'elle est appelée à rendre sont incalculables, dans les gares de chemins de fer, dans les mines, à bord des navires dans les cas de voies d'eau, dans les docks pour les vider, dans les maisons particulières et les édifices publics, pour le dessèchement ou l'irrigation des terres, pour fournir de l'eau dans les incendies, etc....

L'attention des mineurs et de tous les entrepreneurs qui travaillent dans des espaces resserrés, est appelée sur le fait que toute la vapeur dont cette pompe a besoin est condensée, de manière à éviter toutes ces vapeurs ou brumes qui gênent si souvent le travail et rendent l'air impur et et humide. Elle sauve aussi le bois des arbres de couche et autres pièces de la détérioration rapide à laquelle la vapeur les expose. La simplicité de l'instrument est si grande, qu'un ingénieur n'est pas indispensable pour la mettre en opération; un ouvrier ordinaire suffit. On voit par là combien elle diffère des autres pompes et combien elle leur est supérieure.

Profonde et dangereuse blessure.

Lundi soir, dans le voisinage de la gare du chemin de fer de Jackson, on dansait au son d'un orgue, lorsqu'on entendit le cri de meurtre venant d'une cabane de la rue Calliope, près Locust. Un nommé Jas Jones venait d'être blessé par Alex. Smith, qui l'avait renversé et l'avait frappé de son couteau. Voici à quelle occasion:

Jones s'était rendu chez une femme appelée Minerva Anderson et avait fait venir un orgue pour se donner un moment de plaisir. Mais il l'a payé cher. Smith, qui, à ce qu'il paraît, avait des droits antérieurs aux siens dans la maison, arrive et les surprend dansant amicalement ensemble. De là une bataille serrée dans laquelle Jones a eu le dessous.

La blessure qu'il a reçue a quatre pouces de long et deux pouces de profondeur, et le Dr Petty a déclaré qu'elle était dangereuse sinon fatale. Aux dernières nouvelles, Jones se trouvait dans un état très critique chez la belle Minerve dont le premier galant s'est esquivé sans dire où il allait.

Accident fatal.

Hier soir, sur les 8 heures, une femme nommée Catherine Sharpe, âgée de 45 ans, est tombée accidentellement de la fenêtre du troisième étage d'une maison No 2 de la vieille rue des Magasins sur la banquette où elle s'est brisé les os. Elle a été transportée à l'hôpital de Charité et le médecin de service a déclaré fatales les contusions causées par la chute.

LES RÉCOLTES EN FRANCE.—Nous lisons dans la *Gazette de France* du 24 août:

On commence à connaître l'importance de la récolte de 1875.

Des renseignements venus des principaux marchés, et des grands centres de production agricole, il résulte que la récolte de cette année sera inférieure à celle de l'année dernière d'un peu plus d'un quart.

La moyenne de la production du blé en France est de 100 millions d'hectolitres.

Le chiffre de 1874 a été de cent trente millions d'hectolitres. Selon les probabilités, la récolte de cette année produira trente-cinq millions d'hectolitres de moins; nous sommes ainsi ramenés au chiffre de quatre-vingt-quinze millions, c'est-à-dire à une production très satisfaisante.

—On lit dans le *Moniteur Universel*:

"Le bruit court, mais nous donnons la nouvelle sous toutes réserves, que Mr Jules Simon, qui a reçu avant-hier les dernières instructions de Mr Thiers, serait sur le point de convoquer tous les députés de la gauche qui sont à Paris et à Versailles, pour s'entendre avec eux au sujet de la campagne à organiser relativement aux élections sénatoriales et législatives. Après cette entente, des communications seraient faites immédiatement aux députés qui se trouvent dans les départements, et qui les transmettraient, à leur tour, aux comités républicains."

La nouvelle donnée par le *Moniteur* est contradictoire avec celle que la *Gironde* publiait il y a quelque temps, et que nous avons reproduite. Suivant la *Gironde*, Mr Thiers ne voulait pas être du nombre des sénateurs....

—Une dépêche de Berlin, publiée par le journal anglais l'*Hour*, porte ce qui suit:

"Berlin, 16 août.

"Dans les cercles officiels, on est satisfait de l'assurance donnée par le *Moniteur*, à propos du pèlerinage des catholiques allemands: que la France verrait avec déplaisir son territoire servir de théâtre à des manifestations religieuses de nature à amener des complications."

Le télégramme qui précède fait dire au *Moniteur* autre chose que ce qu'il a dit. Il s'est borné à constater que le gouvernement prussien s'efforçait de chercher des précédents pour prohiber le pèlerinage à la tête duquel figure le nom du comte de Stolberg, et nous avons ajouté que "les Français n'ont pas le désir de voir leur territoire servir de théâtre aux dissensions religieuses de leurs voisins."

Mais la crainte de complications posée par le télégramme du journal l'*Hour* n'a pas été indiquée par nous, et, dans le fait, il faut bien reconnaître que le gouvernement français a encore moins le droit d'interdire, à l'avance, l'accès de son territoire à des sujets allemands que le gouvernement prussien n'a celui de leur défendre des pèlerinages à l'étranger. Dès lors, la manifestation, projetée à Londres ou ailleurs, n'a pu être jusqu'ici l'objet d'aucune décision, et tout ce qui a été dit dans un sens contraire est de pure invention. (*Moniteur universel.*)

LES CHALEURS. — Nous nous plaignons de la chaleur; mais elle est loin d'avoir pour nous les inconvénients qu'elle entraîne dans certains pays et que nous révèle l'extrait suivant de la lettre d'un officier brésilien en ce moment dans l'Amérique du Sud:

"Les amphibies abondent sous ma tente; j'ai déjà tué quatre serpents. Chaque matin, je me trouve entouré d'une garde de 15 à 20 monstrueux crapauds, gros comme des chats, qui ont passé la nuit sous les coins des peaux qui forment mon lit.

"D'énormes caïmans se promènent régulièrement toutes les nuits, se rendant d'un lac à un autre. Il y a deux jours, un caïman de sept pieds et demi de long fut tué sous la tente d'un major, et un malheureux soldat brésilien fut emporté dans le lac voisin par une de ces horribles bêtes."

36

La Philosophie du mal.—La philosophie du mal est un sujet très digne de l'attention du genre humain, mais, malheureusement, il est plus généralement négligé qu'aucun autre sous le ciel. Décidément le fait le plus important que l'examen de ce mal peut mettre en lumière c'est que dans neuf cas sur dix la cause originaire du mal est la débilité, générale ou locale, et que les premiers symptômes de son approche sont identiques à ceux qui montrent un défaut de puissance vitale. Tel étant le cas, il est parfaitement clair qu'un traitement tonique est ce qu'il y a de plus nécessaire au début de la maladie. Comme tonique fortifiant, les **Hostetter's Stomach Bitters** ont obtenu l'endossement le plus positif qu'ils aient reçu de l'éminente faculté médicale et ils occupent depuis fort longtemps un des premiers rangs parmi les remèdes de fondation et de famille. Leurs propriétés comme altératif des conditions dérangées de l'estomac, du foie, des boyaux et comme préventif des fièvres d'infection, ne sont pas moins renommées, et elles ont reçu de la faculté des recommandations non moins prononcées.

Décédé hier, à midi, à l'âge de trente ans, LÉON LEGRAND, natif de Wavre, Belgique. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa belle-mère Madame Veuve Eumont, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 4 1/2 heures P. M.

Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, No 267, rue de Chartres, entre Ursulines et Hôpital.

De la part de sa veuve.

Décédée hier soir, à 7 heures P. M., Mademoiselle ZÉLIE VERNIER, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Les amis et connaissances des familles Bouny et Moreno sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, jeudi, à quatre heures et demie P. M. Le convoi partira de la résidence de Mme Moreno, No. 190, rue St-Pierre, entre Claiborne et Derbigny.

Société culinaire philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le huit septembre, à midi, le sociétaire LÉON LEGRAND, à l'âge de trente ans, né à Wavre, Belgique. Tous les membres sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, neuf septembre, à quatre heures et demie P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de Chartres, No 267, entre St-Philippe et Ursulines.

Par ordre du Président,
ALEX. HAUSSE.

Le secrétaire,
EMILE GADOL.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of La., au No 19 de la rue du Camp.—Nlle-Orléans, 7 septembre 1875.—Avis est donné aux membres de cette société, de la mort de Thomas McKenna, décédé à la Nlle-Orléans, le 14 février 1875; de la mort de John Boensel, décédé à la Nlle-Orléans, le 4 mars 1875; de la mort de N. Barrois, décédé à la Nlle-Orléans, le 29 mars 1875. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société, No 19 de la rue du Camp, d'ici au 13 octobre 1875, à 4 heures P. M., et d'y payer $1.75 sur chacun de ces décès.
W. YOUNG, secrétaire.
5 sept—au 12.

A Louer.

La maison nouvellement réparée située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, venant immédiatement après celle du coin Derbigny. S'adresser au No 73 de la rue de Chartres, ou rue de l'Esplanade No 94.
9 sept—☞

HEATH, PIPPEY & LARA
Importateurs et Marchands
—DE—
MATÉRIAUX DE TAPISSIERS, PAPIER A TAPISSER.
STORES, CORNICHES ET ÉTOFFES A RIDEAUX,
TABLEAUX, CADRES, GLACES ET PENDULES.
GAZE A FIL D'ARCHAL, VIS DE FENETRES.
Au No 99 de la rue du Camp,
1er sep—1m. D.Mar.J. Nlle-Orléans.

Mme Vve FERARI,
ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris,
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies. Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6m—D Mar J

Département des Améliorations,
Hôtel de Ville, 7 septembre 1875.
Il sera reçu, à ce département, jusqu'à LUNDI 13 septembre 1875, à midi, des propositions cachetées pour la fourniture, à la ville, de deux cent cinquante mille pieds de bois de construction, d'après le cahier des charges déposé au bureau du voyer. Le paiement sera effectué dans les trente jours qui suivront la livraison.
E. A. BURKE, Administrateur.
8sept—jusqu'Dim, inc.

Aux planteurs sucriers, aux cultivateurs de riz,
AUX FABRICANTS, INGÉNIEURS, &c.
La pompe à vapeur, à vide, patentée, de
McPHERSON.
LE public connaît cette pompe depuis un an. Elle soulève de grandes quantités d'eau ou d'autres liquides; il ne lui faut que peu de force et la friction de machine est fort légère.
Elle est incomparablement utile et économique sur les habitations sucrières, dans les distilleries et les fabriques; sur les chemins de fer, les navires et les bateaux à vapeur, dans les hôtels, les chantiers de marine, les usines, &c.
On peut la voir fonctionner et obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant à
EDWARD THOMPSON,
Agent pour le Sud et le Sud-Ouest.
Au No 90 de la rue Baronne, Nouvelle-Orléans.
8sept—MerJSD Lnc.

Pension française.
MME A. LAFOND prévient le public et son ancienne clientèle qu'à partir du 15 septembre elle prendra des pensionnaires au mois ou à la semaine.
Rue Bourbon, 109 sous l'Opéra.
7 sept—1m

Demande.
ON demande un jeune homme de 25 à 30 ans, parlant bien l'anglais et le français. S'adresser encoignure Dauphine et St-Louis. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.
7 sept—3t.

Changement de domicile.
LE Dr H. de BANCE retourne à son ancien domicile, 288 rue Tremé, entre Quartier et Esplanade. 7sept—15j

MAISON P. MALLARD
En liquidation,
55.........RUE ROYALE.........55
DEVANT clore sous peu sa liquidation, M. Mallard invite de nouveau toutes les personnes qui désirent meubler leur maison, de venir s'assurer par elles-mêmes, avant d'aller ailleurs, de l'avantage offert sous tous les rapports, du choix et du bas prix des articles d'ameublement, tels que chambre à coucher, parloir, salle à manger, glaces, rideaux, stores, articles de fantaisie et d'ornements, papier peint, &c., &c., &c.
5sept—1m

Cabinet de Lecture.
No 117 Rue de la Douane, entre Royale et Bourbon.
LE Cabinet de Lecture comprend tous les romans des meilleurs auteurs, ainsi que les dernières publications de tout genre—Romans, voyages, histoire, critique, &c.
CONDITIONS:
1 an $6 00—6 mois $4 50—3 mois $2 00—1 mois 75cts.
Articles de bureaux, Journaux d'Europe et d'Amérique. 5 sept—1m.

PAUL SAUVÉ,
Marchand de fournitures de bureaux, fabricant de livres en blanc, imprimeur, lithographe, &c. &c.
Au No 30 de Commercial Place, près St-Charles. Ses prix sont modérés et il s'engage à satisfaire sa clientèle.
FRANK D. OGDEN et LOPEZ SAUVÉ, commis.
5 sept—7t.

Changement de local.
LE dépôt des MACHINES A COUDRE DE GROVER & BAKER a été transféré
Au No 5 de la rue de Chartres.
le premier magasin après la rue du Canal.
5sept—5, 7, 9, 12.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CHARITES, ERNEST MERILH.
A. ROCHEREAU & CO.
Seuls agents pour la vente du
Champagne KRUG & Co,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de VINS, EAUX-DE-VIE, SARDINES, &c,
8 South William Street New-York. 16 & 18 rue St-Louis Nlle Orléans.
1er sept—15t

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A. LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an.

FRANÇOIS KROLL,
Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123
Leçons de Violon, Piano, Solfége et Harmonie.
PRIX: Leçons particulières..........par mois $9
Demi Leçons..........5
Leçons collectives..........2
Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—2mois

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 230 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 25 avril

Propriétés à vendre et à louer

A vendre.
GROCERIES. Le Café-Grocerie, situé au coin des rues Barthélemy et Dauphine, 3e district, ayant une bonne clientèle. Pour les conditions s'adresser sur les lieux ou à Mr P. N. Canton, Nos 103 et 105 rue Vieille Levée, entre les rues St-Louis et Conti. 5 sept—7t

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an DMarJ.

Meubles! Meubles!

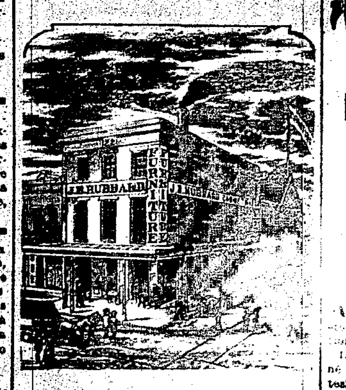

Maison établie en 1840.

Jos. B. Hubbard
Au No 122, rue des Remparts,
Coin de la rue Perdido.
FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES

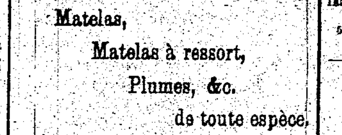

Tapisserie,
Matelas,
Matelas à ressort,
Plumes, &c.
de toute espèce.
Il continue sa liquidation.
SA DEVISE EST:
"Bon marché, mais comptant, invariablement."
Meubles de salon, faits par lui-même, de tous les genres et à
Très bas prix.
Causeuses, ottomanes, berceuses, sofas, &c., &c.
Glaces françaises, étagères, tables de centre; pupitres et secrétaires de dames pour le salon, chaises de fantaisie.

JOSEPH B. HUBBARD.
AU COIN DES
Rues Remparts et Perdido.

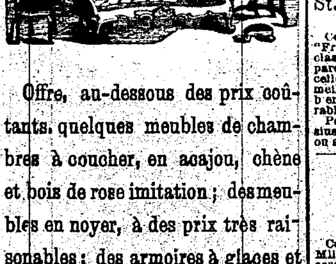

Offre, au-dessous des prix coûtants, quelques meubles de chambres à coucher, en acajou, chêne et bois de rose imitation; des meubles en noyer, à des prix très raisonnables; des armoires à glaces et sans glaces, des bureaux, des lavabos, des bois de lit, des chaises et des berceuses—grande variété.
Meubles de salle à manger, en chêne et en noyer; meubles de bureaux, bibliothèque, corridors, cuisine et galeries.
Soyez vous-mêmes les juges! Il n'y a pas ici de charlatanisme.

La maison remplit, sans retard, les ordres qu'elle reçoit de la campagne; elle emballe et expédie les meubles gratis.
S'adresser à
JOSEPH B. HUBBARD
Au No 122 rue des Remparts,
Côté Sud,
Coin Perdido.

Chaussures! Chaussures!
RÉDUCTION, RÉDUCTION EXTRAORDINAIRE!
Ouverture de Saison.
MAISON STE-ANNE,
AU DRAPEAU ROUGE.
COIN ROYALE ET STE-ANNE.
Ventes sans Réserve.
STOCK IMMENSE!
AFIN de faciliter un écoulement rapide du stock d'été et faire place aux vastes consignations adressées à cette agence populaire,
Le Southern Shoe Manufacturing Co. a ordonné une réduction de cinquante pour 100 sur toutes les marchandises détaillées à son agence.
Le public ne manquera pas de saisir une occasion aussi rare où l'on trouve des chaussures de 10 cents à $1 la paire,
AU COIN ROYALE ET STE-ANNE.
1ersept—1m. PP—D M J

FACTORS AND TRADERS'
INSURANCE COMPANY,
37..........rue Carondelet..........37
Actif, 30 avril 1875: $1,486,215 88
Cette Compagnie émet des polices contre les risques de
Feu, de Rivières et de Mer
aux taux les plus bas du tarif.
ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
DIRECTEURS.
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lyta Lyon,
Samuel E. Moore, Wm. C. Raymond,
I. L. Warren, Jas. B. Prestidge,
E. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. B. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm. J. Behan,
B. F. Eshleman.
5 sept—1m

Liquidation! Liquidation!
E. F. MIOTON,
No 17 rue Royale.
Faïences! Porcelaines! Verreries!
PLAQUÉS et ARTICLES DE MÉNAGE.
Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au-dessous du cours mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles ménagers, etc., pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.
J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner, soit en gros, soit en détail à bien meilleur compte.
Je disposerai à l'amiable du contenu de mon vaste magasin pour du comptant à vil prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir du 1er mai je liquiderai le restant à l'encan par le ministère de Mr. Jno. G. Monrose, encanteur.
5sept—3m. E. F. MIOTON.

Pour l'ouverture des écoles,
GRAND DÉBALLAGE
de Livres anglais et français,
les plus en usage dans toutes les Institutions de la ville et de la campagne.
A VENDRE
AU PLUS BAS PRIX,
CHEZ
LELIÈVRE,
174 rue Royale et rue Baronne No 9, près Canal.
29août—1m—D.M.J.

INSTITUTIONS.

Académie de la Visitation.
ON PRIE respectueusement les parents qui désirent envoyer leurs filles dans le pensionnat, de diriger leur vue vers l'ACADEMIE DE LA VISITATION près de Mobile, à trois milles du Collége de Spring Hill.
Pour les détails et les prospectus s'adresser aux Rév. Pères Jésuites ou à
Mr ARTHUR OLIVIER, No 80 rue du Canal.
5 sept—5, 9, 12, 16, 19, 23, 26, 30 sept et 3 oct—9t

JEFFERSON ACADEMY,
Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.
—Dirigé par—
G. J. LORD.
LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.
Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académy. 4sept—2m

St. Stanislas Commercial College,
BAY ST-LOUIS, MISS.
Cette institution est sous la direction des "Frères des Sacrés Cœurs." La réouverture des classes aura lieu JEUDI, le 16 septembre. Les parents voulant procurer à leurs enfants une excellente éducation commerciale, accompagnée des meilleures conditions pour leur santé et leur bien-être, trouveront là tous les avantages désirables.
Pour toute information, s'adresser à "St. Aloysius Academy," coin Chartres et Quartier, N. O., ou au Président du Collége. 1er sept—1m.

INSTITUTION D'AQUIN,
Au No 282 du chemin du Bayou, près Claiborne.
MLLE H. FITZGERALD, Principale.
Cette institution, dirigée depuis cinq ans par Mlle H. Fitzgerald, commencera sa quarantième session annuelle MERCREDI, 1er septembre 1875.
Les familles sont priées d'y envoyer leurs enfants sans retard afin qu'ils puissent profiter de tous les avantages du cours.
Pour les conditions ou autres informations, s'adresser à l'institution. 29août—1m

Young Ladies
BIENVILLE ACADEMY.
Dirigée par Mme Tismé.
No 93 rue Ste-Anne.
CETTE nouvelle institution se recommande aux familles et offre dès son début, les meilleurs avantages. Toutes les branches d'une éducation complète y sont enseignées. La Directrice de cet établissement, ayant reçu tous les DIPLOMES qu'exige l'Académie en France, se propose d'élever les jeunes filles confiées à ses soins sur le modèle des meilleures institutions françaises.
Les prix seront modérés. 29 août—1m

Collége Commercial et Littéraire.
JULES CHOPPIN, DIRECTEUR.
CETTE institution située au coin des rues Remparts et Orléans, reprendra son cours régulier à partir du 1er septembre 1875.
29 août—1m.

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme Matthey.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.
Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Ecole Allemande-Américaine.
(Pour les filles et les garçons.)
AU No 88 DE LA RUE BOURGOGNE, entre les rues Conti et St-Louis.
La quatrième session annuelle de cette école commencera le MERCREDI, 1er septembre. L'institution est divisée en trois départements—l'école préparatoire, l'école élémentaire ou de la grammaire, et l'école supérieure. L'école préparatoire à deux divisions; l'école élémentaire se compose de trois classes (les filles et les garçons sont complétement séparés). L'école supérieure est exclusivement pour les garçons; on y enseigne l'anglais, l'allemand et le français, la tenue des livres, la géométrie, la géographie commerciale, l'histoire, la chimie, la minéralogie, le dessin, &c., y sont enseignés.
Le prix est de $1 à $8 par mois, suivant les classes. 18août—1m

Collége Commercial de Dolbear
203..........Rue du Canal..........203
AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de $ à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilége d'élève à vendre.
31mars—1anMJD

PHARMACIE DUCONGÉ
39 - - - Rue de Chartres - - - 39
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
LES acheteurs trouveront, à cet ancien établissement, si favorablement connu, un assortiment complet de
MÉDICAMENTS PATENTÉS
FRANÇAIS,
ANGLAIS, et AMÉRICAINS.
Ainsi que des
DROGUES,
PRODUITS CHIMIQUES,
PEINTURES,
PARFUMERIES,
En un mot tout ce qu'a généralement une pharmacie de premier ordre.
La maison sollicite des ordres de la campagne.
DÉPOT du SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ.
1ersept—1m

Avis de société.
MONSIEUR A. RINGGOLD BROUSSEAU, a un intérêt dans mes affaires, depuis le 1er mai 1875. Le nom de la maison sera, dorénavant, A. Brousseau & Son.
A. BROUSSEAU.
11 août 1875. 12août—1m

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opiumnie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
7juill—1an

PHOTOGRAPHIES.

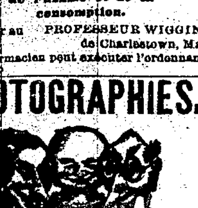

SEULEMENT $1 50
la douzaine, chez PETTY, au No 11 rue Bourbon près Canal—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.
23 mai—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frère, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie.; des SARDINES GILLET; du GENIÈVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.
Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL.
23 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 2 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre,
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
22 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au
No 113 de la RUE ROYALE,
EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays.
Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.
31mars—6mDMJ

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
1mai—1an

E. H. KEEP, W. C. RAYMOND, R. S. BICKEY. E. S. KEEP, en commandite.
Keep, Raymond & Co,
Marchands de Groceries
ET DE PRODUITS DE L'OUEST, EN GROS.
Négociants-Commissionnaires,
Aux Nos 77 et 79 de la rue POYDRAS,
Nouvelle-Orléans.
Spécialité de
Sucre, mélasse, café, riz et tabac, farine, bacon, porc, jambons, saindoux, beurre et fromage, savon, chandelles et amidon.
Marchands de toute espèce de comestible. Seule agence des marques
Plant's Mills, St-Louis,
Plants Extra, Belle Creole,
Trojan, Central, et des qualités ordinaires et de choix.
Nous sommes prêts à remplir, au plus bas prix du marché les ordres pour toute espèce de groceries et de produits de l'Ouest.
Etant à même d'écouler toute espèce de produits de l'Ouest, nous sollicitons le patronage des expéditeurs, et serions heureux d'avoir une correspondance avec les maisons qui désirent acheter ou vendre sur le marché de la Nouvelle-Orléans. 31 août—10 f.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 8 SEPT. — CLASSE No 215.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
63	53	22	59	54	11	36	3	56	74	42	7	40	62	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 8 Sept. 1875
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS DE ROSE,
BOIS D'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS D'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler pourront venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m.

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ce en dont les autres marques de la bière faite ici et égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 13juin—6m

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.
Entrée privée, 62 rue Conti.
PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—6m

Taxes de dessèchement.
TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à eux encourir, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, à le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—6m. Au No 122 de la rue Gravier

L'Huile de Sureté du Peuple.
Dépôt principal au No 15 de la rue Dauphine, Nlle-Orléans.
"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon!" si vous brûlez l'huile de sureté du peuple. Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle dure aussi longtemps qu'aucune des huiles exigées appelées non explosibles.
T. SEWELL, Propriétaire.
Lisez les certificats du Bureau de Santé.
Laboratoire du Bureau de Santé.
Etat de la Louisiane.—No 159 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, 4 Janvier 1874.
Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.
Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un jet de lumière de 160 degrés Farenheit: il offre donc toutes les garanties nécessaires de sûreté.
ALFRED W. PERRY, D. M.
Chimiste du Bureau de Santé.
Je certifie que le Dr Perry, a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.
C. B. WHITE, D. M.
Président du Bureau de Santé.
14 août—1m.

Charbon! Charbon!! Charbon!!!
COAL H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc.
Aux plus bas prix du marché 1er sept—3m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALP. LAINE, agent)
COAL MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district, son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

CUNDURANGO BITTERS
De Maguire,
Le grand régulateur.
M. B. MORRISSON & CO., Agents, Au coin des rues Magasins et Canal
27 juin—3m D.Mar.J.

BOIS
DE Construction et de Charpente. Bois Brute de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois fin. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.
NEVERS & HERY,
315, rue Julia, Nouveau Bassin,
MAISON FRANÇAISE.
10juil—1an